PRINTEMPS 2021 - N° 111

L'ESQUIROT

Le magazine de la ville de Sainte-Hélène

NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

BUDGET 2021

www.ville-sainte-helene.fr

SOMMAIRE

ÉDITO 3

RETOUR EN IMAGES 4

ACTUS

UNE GRAINE DE SOLIDARITÉ POUR NOS AÎNÉS 5
AIRE DES GENS DU VOYAGE 5
LA NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE DE SAINTE-HÉLÈNE 6
INSCRIPTION ÉCOLE 8
CENTRE DE VACCINATION 8
LE SAVIEZ-VOUS ? 8
BIENVENUE AU DOCTEUR DE GENNES 9
SÉCURITÉ ROUTIÈRE : AMÉNAGEMENTS EXPÉRIMENTAUX ET CAMPAGNE DE SENSIBILISATION : LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE ! 10

TRAVAUX

ESPACES VERTS :
PAILLAGE DES MASSIFS 11
ENTRETIEN DES FOSSÉS 11
VOICI LE PRINTEMPS ! 11

DOSSIER

BUDGET 2021 12

VIE LOCALE

UN PATRIMOINE PROTÉGÉ POUR ÊTRE VALORISÉ 14
UNE NOUVELLE DGS À LA MAIRIE 14
INFOS NUISANCES SONORES 15
NE BRÛLEZ PAS VOS DÉCHETS VERTS 15
L'ÉCOLE OBTIENT LE LABEL ÉCOLES NUMÉRIQUES 2020 16
PARTICIPEZ AU COMITÉ CONSULTATIF CITOYEN (CCC) 16
LE GESTE VERT : TONDRE AUTREMENT POUR UNE PELOUSE ÉCOLO ET VIVANTE 17
VOS CONSEILS MUNICIPAUX EN VIDÉO 17
FIBRE 18
YVAN RENOUIL, CITOYEN D'HONNEUR DE SAINTE-HÉLÈNE 18

FOCUS ASSO

L'ÉQUIPE DE FOOTBALL DE SAINTE-HÉLÈNE EN COUPE DE FRANCE 19

CULTURE

UN ARTISTE À L'HONNEUR 20
COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE 21

MÉMOIRE ET PATRIMOINE

SÉCURITÉ : LE GARDE-CHAMPÊTRE 22

TRIBUNES

GÉNÉRATIONS SAINTE-HÉLÈNE 22
VIVRE ENSEMBLE À SAINTE-HÉLÈNE 22

PRATIQUE 23

Bulletin trimestriel d'informations de la ville de Sainte-Hélène

Directeur de la publication :
Lionel Montillaud

Rédactrice en chef :
Laurence Hédoux

Rédaction :
Héloïse Subrenat
Service communication
Anacoluthe

Crédit « Mémoire et Patrimoine » :
Le groupe de réflexion

Crédit photos :
Ville de Sainte-Hélène / iStock / Associations Sainte-Hélénoises

www.ville-sainte-helene.fr

mairie@ville-sainte-helene.fr

villedesaintehelene

ville_de_sainte_helene

www.youtube.com/channel/UC5H1HhQ10iE0u1_MnS3i3Aw

Conception, réalisation :
Polymédia.

Impression :
Imprimerie Laplante.
RCS Bordeaux 337 926 745.
Dépôt légal à parution.
Imprimé avec des encres à base végétale sur du papier issu du bois de forêts gérées de manière responsable.

Tirage : 1300 ex.

ÉDITORIAL

Chères Sainte-Hélénoises, chers Sainte-Hélénois,

Avec l'arrivée des beaux jours, nous aspirons plus que jamais à retrouver notre liberté, notre vie sociale et les instants de convivialité qui les accompagnent.

Hélas, la situation sanitaire, toujours pesante, reste au centre de nos préoccupations et repousse encore le jour où nous pourrons profiter de ces moments en toute insouciance.

À l'heure où j'écris ces lignes, un troisième confinement est étendu à l'ensemble du territoire français. Le calendrier scolaire est à nouveau bouleversé et les protocoles sanitaires maintenus.

Les incertitudes restent nombreuses mais la rapidité avec laquelle des vaccins ont vu le jour a redonné beaucoup d'espoir.

Nous avons travaillé avec les communes voisines, les professionnels de santé et les bénévoles pour accompagner la mise en œuvre du centre de vaccination de Lacanau et nous continuerons d'accompagner au mieux les Sainte-Hélénois les plus fragiles en espérant que la situation s'améliore rapidement.

C'est dans ce contexte très particulier que, le 23 mars dernier, l'équipe municipale a procédé au vote du budget 2021.

À travers ce budget, le premier adopté par mon équipe sous ce mandat, je souhaite poursuivre le travail engagé depuis plusieurs mois pour améliorer votre quotidien.

Nous poursuivrons nos efforts en termes de service public, d'infrastructures et de lien social, afin de permettre à chacun de trouver sa place à Sainte-Hélène.

Dans cette édition, vous découvrirez en avant-première la nouvelle identité visuelle de notre ville. Identité que nous avons pu élaborer grâce aux nombreux témoignages exprimés à travers l'enquête lancée mi-janvier.

Vous y découvrirez également les projets et études d'ores et déjà engagés comme : la rénovation du stade, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, la création d'un nouvel espace de glisse ou encore la restructuration du centre de la ville.

La revitalisation et la dynamisation du cœur de Sainte-Hélène sera le fil rouge des 5 prochaines années. 2021 en marquera le lancement avec la conduite des études qui permettront de proposer les meilleurs choix d'aménagements en termes pratiques et paysagers, mais aussi sécuritaires et écologiques.

Une amorce du projet « cœur de ville » concrétisée par l'acquisition de la Maison « Lataste » (trésor du patrimoine sainte-hélénois que nous nous devions de sauvegarder) et par la restructuration de la mairie, point central de la ville, qui sera repensé pour être plus adaptée à l'accueil du public et au fonctionnement des services. Cette restructuration sera, elle aussi, faite en concertation avec les agents et les habitants.

C'est avec vous que nous bâtirons la ville de demain.

Lionel Montillaud
Votre Maire

LE CARNAVAL DE L'ÉCOLE RACONTÉ PAR LES CM1-CM2 :

"Cette année, notre école a fait Carnaval en respectant les règles sanitaires. De ce fait, les élèves pouvaient venir déguisés à l'école le mardi 2 mars 2021. Habituellement, les classes dansent, défilent et font de cette journée une fête. Pour ne pas être en reste, cette année les élèves se sont transformés en princesses, super-héros, sportifs, animaux, cow-boys et policiers ou encore magiciens. Les adultes sont aussi venus déguisés. La musique a retenti au périscolaire et pour certaines classes. Quelques classes ont profité de l'occasion pour organiser un goûter. L'ensemble des élèves a apprécié cette journée".

DESTRUCTION DE LA HALLE

La halle, aussi dite « bâtiment de l'ancienne gare », située allée des Saltus a été détruite début février.

Ce lieu particulièrement délabré était source de nombreuses nuisances et n'avait plus d'utilité en l'état.

Pour l'embellir et en attendant que les riverains puissent proposer leurs idées d'aménagement lors de la mise en place du prochain projet de budget participatif (courant 2022), ce site a été arboré.

Une graine de solidarité *pour nos aînés*

Cette année, en raison du contexte sanitaire lié à la Covid 19, la Municipalité n'a malheureusement pas pu organiser le traditionnel « repas des aînés », rassemblant habituellement les plus de 65 ans autour d'un temps convivial et festif.

Aussi, le CCAS va-t-il proposer une version de remplacement innovante, permettant de garder le lien social et de dire à nos aînés combien nous pensons à eux (et ce particulièrement durant cette période difficile) : lors de sa dernière séance (10 février 2021), les membres du Conseil d'Administration du CCAS ont validé l'idée d'aller offrir de petits cadeaux à chacun et chacune de nos aîné.e.s.

Après quelques débats, l'idée finale s'est arrêtée sur l'achat par le CCAS de tote-bags aux couleurs de notre ville, à l'intérieur desquels seront glissées des friandises et une carte ensemencée rédigée par monsieur le Maire. Il s'agit d'une carte/enveloppe en papier biodégradable contenant des graines de fleurs à planter.

Parce que rien ne remplace la rencontre, le maire, les élues en charge de la solidarité, ainsi que les élus qui le souhaitent, iront porter cette attention spéciale directement auprès de nos aîné.e.s, dans le respect le plus total des gestes barrière.

Si le cœur vous en dit, vous pouvez planter cette carte et envoyer par courriel les photos des fleurs qui auront poussé (mairie@ville-sainte-helene.fr). Ces photos seront diffusées sur différents supports de communication pour mettre à l'honneur le travail de jardinage de nos aîné.e.s. À vous de semer !

Aire des *gens du voyage*

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, plus connue sous son acronyme loi NOTRe, a fait de l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage une compétence obligatoire des communautés de communes et d'agglomération.
L'article 1er de la loi n° 2018-957 du 7 novembre 2018 quant à lui, précise qu'il incombe aux communes d'accueillir sur leur territoire des aires de vie de gens de voyage (ou de contribuer au financement d'aires situées sur le territoire d'une commune appartenant au même Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

Cependant, même si la gestion des aires ne relève pas de la compétence de la commune, la Municipalité sainte-hélénoise reste attentive aux espaces alentour, notamment, ces derniers temps, en évacuant régulièrement les encombrants déposés aux abords de l'aire située à la sortie du village, route de Brach.

Sainte-Hélène adopte sa nouvelle identité visuelle !

À travers cette page aux nouvelles couleurs de la Ville, la Municipalité est heureuse de vous présenter le fruit du travail collaboratif effectué sur la nouvelle identité visuelle de Sainte-Hélène. Après plusieurs décennies sans changement graphique, un renouvellement de la précédente charte était nécessaire.
Sans tirer un trait sur le passé, cette nouvelle identité réunit fonctionnalité et sobriété, tout en étant résolument inscrit dans la modernité. Un nouveau logo et une nouvelle charte épurés et efficaces, fruits des résultats de vos témoignages et qui reflètent les valeurs fondamentales de Sainte-Hélène.

Logo d'origine

Sainte-Hélène

Nouveau logo

VILLE DE
Sainte-Hélène

Déclinaisons possibles

VILLE DE Sainte Hélène

VILLE DE
Sainte
Hélène

Couleurs complémentaires

BLEU AZUR

VERT FORÊT

JAUNE SABLE

C'est parce que l'identité visuelle de Sainte-Hélène est à la fois l'emblème et l'ambassadrice de la commune, parce qu'elle est porteuse de sens, de valeurs et d'une identité forte, que la Municipalité a souhaité la repenser.

Voici 5 mots-clés pour vous présenter cette nouvelle identité, bientôt déclinée sur l'ensemble des supports de communication de la ville.

Identité

La demande était claire : une nouvelle image pour représenter l'identité des Sainte-Hélénois, refléter l'esprit dynamique, intergénérationnel, ambitieux et stratégique du territoire. Redynamiser les outils de communication, ce n'est ni gadget, ni un sacrifice à la mode. Au contraire, c'est renforcer le sentiment d'appartenance des Sainte-Hélénois à leur commune, dans la durée. Même si, bien entendu, l'identité visuelle ne remplacera jamais l'expérience unique de « vivre sa ville ».

Modernité

Yves Lecaudey, toujours maire honoraire à ce jour, avait pensé ce logo dans les années 1960 alors qu'il était conseiller municipal, puis l'avait adopté à l'aube de son premier mandat. L'ancien logotype était parfaitement identifié par les habitants et il a fonctionné. Mais depuis, Sainte-Hélène a changé et il est logique que son image reflète désormais ce changement. Par ailleurs, l'ancien visuel n'avait pas été créé pour une utilisation optimale sur papier et sur écran. Une version moderne et adaptée aux standards numériques s'imposait.

Concertation

Le projet d'une nouvelle identité visuelle a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal. Cependant, il était important pour l'équipe que le choix final soit guidé par la population. Un questionnaire a donc été soumis via le magazine municipal et en ligne.
Avec plus de 500 retours directs et des très nombreux recueils de témoignages sur le terrain, voici la synthèse des résultats qui a permis à la Municipalité d'élaborer son projet :

Synthèse des résultats

1. LES ÉLÉMENTS LES PLUS REPRÉSENTATIFS

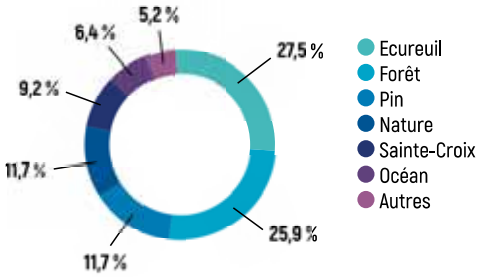

2. LES COULEURS REPRÉSENTATIVES DE SAINTE-HÉLÈNE

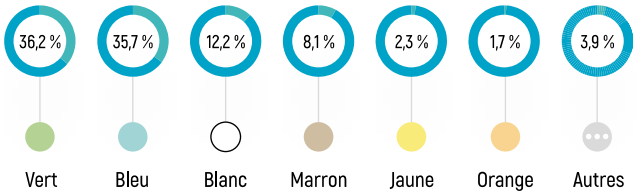

3. DEMAIN SAINTE-HÉLÈNE SERA AVANT-TOUT...

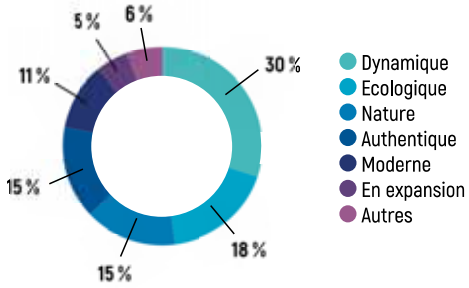

4. ÉLÉMENTS DU LOGO À CONSERVER

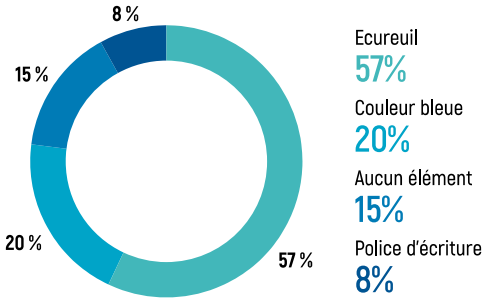

VOUS ÊTES ?

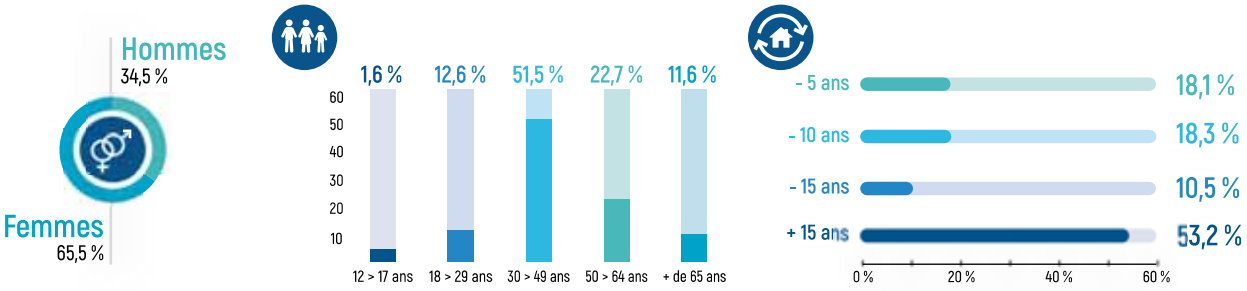

Valeurs

Le sondage a fait apparaître les valeurs partagées par les habitants, leur vision de la ville: la dynamique locale, la nature, la proximité avec l'océan, mais aussi le patrimoine, avec l'écureuil et la foire de Sainte-Croix. La nouvelle identité visuelle reflète trois éléments clés: nos racines (avec l'écureuil), notre environnement (avec le bleu/vert des traits), notre dynamisme (les lignes franches de l'écureuil, la nouvelle police d'écriture, la sobriété de l'ensemble). Un dernier ingrédient joue un rôle important: le mot « ville », ajouté devant « Sainte-Hélène », présente la commune sous l'angle de la collectivité locale, synonyme de services, de proximité et, encore une fois, de dynamisme.

Logo, etc.

Le logo est un outil parmi d'autres dans la galaxie de la nouvelle identité visuelle. Cette dernière se décline en cartes de visite, enveloppes administratives, arrêtés, etc.
Les enseignes sur les bâtiments municipaux l'intégreront très bientôt, puis viendra le tour des signalétiques plus discrètes, comme les plaques de rues. À la rentrée, le nouveau site internet prendra lui aussi les nouvelles couleurs sainte-hélénoises, de même que le magazine municipal et les guides édités par la ville.

Inscription *école*

Votre enfant devra être scolarisé en septembre ?

Vous pouvez d'ores et déjà retirer le dossier d'inscription en mairie.

Un temps pour les enfants sera organisé fin juin. Les modalités d'accueil en seront précisées dès qu'elles auront été déterminées.

Par ailleurs, madame Audrey Da Cunha, directrice de l'école primaire, se tient à votre disposition par courriel à l'adresse suivante pour toute question que vous souhaiteriez lui poser : **primairesaintehelene@gmail.com**.

LE SAVIEZ-VOUS ?

"Squirell" en anglais, venant initialement du vieux français "esquireul", est devenu "esquirol" en occitan, puis "esquirou" ou "esquiròt" en gascon, avant de s'imposer "écureuil" en français*. Voici quelles seraient les origines de notre Esquirot sainte-hélénois.

À l'heure où le gascon est référencé par l'UNESCO comme « langue en danger dans le monde », l'Esquirot de Sainte-Hélène a encore de belles années devant lui.

(*) : Le /s/ devant le /c/ s'est amuï au XIe siècle et s'est effacé après le XVIIIe siècle.

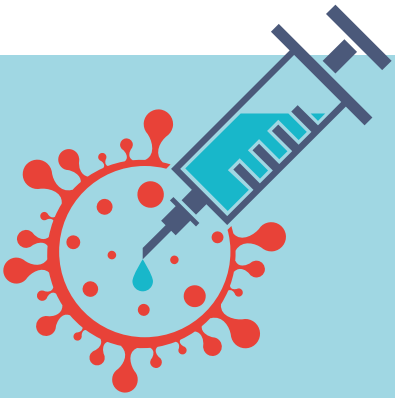

Centre de *vaccination*

Le centre de vaccination canaulais ouvert depuis le 25 février dernier est un bel exemple de solidarité et de mobilisation des professionnels de santé, des élus et des bénévoles.

Depuis de lancement du projet, les élus sainte-hélènois, se tiennent aux côtés de ceux de Lacanau pour participer à l'effort collectif nécessaire à la réussite de cette initiative.

Il s'agissait de mailler au mieux le territoire pour permettre à toutes et à tous d'avoir un centre à proximité de son domicile.

Pour rappel, la vaccination (en l'occurrence Moderna) est réservée aux plus de 70 ans et aux personnes vulnérables à très haut risque, sur prescription médicale.

Les rendez-vous doivent être effectués sur la plateforme **« Doctolib »**, mais les difficultés actuelles d'acheminement des vaccins en rendent l'accès limité. Situation certainement provisoire.

Les personnes ne parvenant pas à prendre rendez-vous peuvent se faire connaître auprès du CCAS (05 57 10 78 10). Le rôle de l'assistante sociale étant de faciliter les démarches des Sainte-Hélènois.es, elle pourra tenir une liste des demandes et permettre d'accompagner la prise de rendez-vous dès que cela sera possible.

Bienvenue au Docteur de Gennes

Le Docteur Nicolas de Gennes, médecin généraliste, s'installera le 10 mai au sein de la maison médicale, 14 route de Landes à Sainte-Hélène.

La Municipalité remercie le Docteur Julien Duperrieu, et l'infirmier Yannick Pierre d'avoir œuvré à ses côtés pour rendre cette installation possible dans les meilleurs délais.

« Je suis le Docteur Nicolas de Gennes, j'ai 34 ans et c'est avec enthousiasme que je m'installe en tant que médecin généraliste à Sainte-Hélène. Je travaillerai dans le même cabinet que celui où exerce déjà mon confrère, le Docteur Julien Duperrieu, ainsi que Juline Lefebvre, Yannick Pierre et Marion Mignot.

Après avoir terminé mon internat à la faculté de Bordeaux en 2017, j'ai remplacé dans toute l'Aquitaine et surtout en Gironde jusqu'à aujourd'hui. Une fois ma thèse passée en décembre 2020, j'avais le souhait de m'installer de façon durable.

J'ai toujours souhaité travailler dans une ville à taille humaine et en équipe avec les différents acteurs de santé d'un territoire. Le projet de Maison de Santé de Sainte-Hélène va dans ce sens, cela est stimulant pour un jeune médecin et m'a conforté dans mon choix.

L'accueil du Docteur Duperrieu et des autres membres du cabinet, ainsi que l'accompagnement et la réactivité de la Mairie pour mon installation m'ont définitivement convaincu de mettre toutes mes compétences au service de mes futurs patients. »

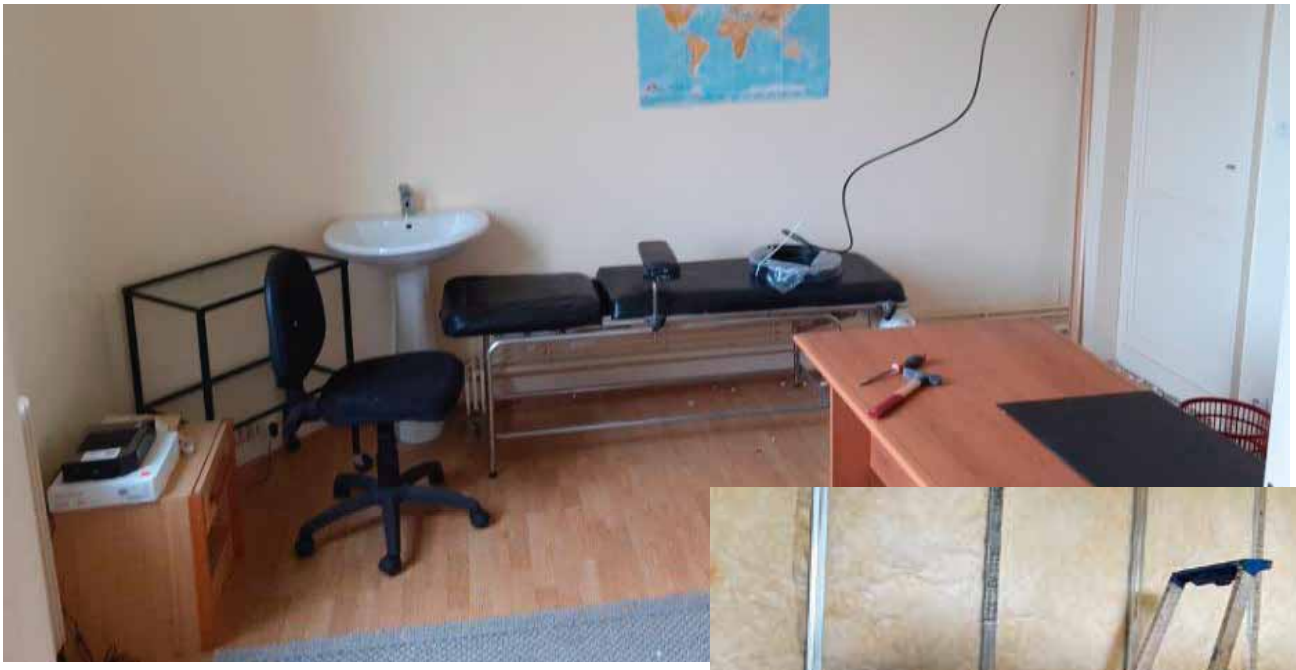

Travaux de réaménagement et d'isolation du cabinet médical, réalisés par la Municipalité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Aménagements expérimentaux et campagne de sensibilisation : *la Municipalité s'engage !*

ESPACES VERTS

Paillage *des massifs*

Le paillage des massifs a commencé route de Bordeaux, pour s'étendre petit à petit à l'ensemble de la commune. L'objectif ? Valoriser les déchets verts ! Le paillage à de nombreux avantages : il garde l'humidité de la terre et permet de réduire les besoins en arrosage, réduit voire empêche la pousse des "mauvaises herbes" et évite l'utilisation de désherbant, embellit les massifs.

N'oubliez pas que le broyat des sapins de Noël est à votre disposition allée du Stade (à côté des conteneurs à verre).

N'hésitez pas à en faire profiter vos jardins !

Entretien *des fossés*

Équipés de leurs tracteurs, faucheuse d'accotement et épareuse, les services techniques travaillent depuis plusieurs semaines à l'entretien des fossés. Ce nettoyage est effectué 4 fois par an dans le centre-bourg et 1 fois par an - en juin - au-delà*.

Un nettoyage essentiel en cette saison, qui permet de limiter les débordements et inondations plus tard dans l'année.

*Les fossés inaccessibles avec les engins communaux sont entretenus manuellement 1 fois par an - en septembre - par l'association de réinsertion professionnelle APADEV de Lesparre.

Voici *le printemps !*

Saison très active pour les agents de la forêt et des espaces verts.

Parmi les plus gros chantiers au programme de ces dernières et prochaines semaines :
- L'élagage des 70 platanes, qui, pour la santé des arbres, doit se faire avant l'arrivée des nouvelles feuilles.
- Le reboisement d'une soixantaine d'hectares de forêt (débroussaillement, labour, plantation de 60000 plants de pins).
- Le fauchage des 3363 km d'accotements, fossés, bandes de roulement, pistes forestières, pare-feux,... Au-delà de l'aspect esthétique et pratique, cet entretien est indispensable à la sécurité de tous (risques d'incendies et accidents de la route).
- La tonte des quelques 240 000 m2 d'espaces verts autour des lotissements, des bâtiments publics, le terrain de sport, le cimetière,...

3 questions à

Lionel Montillaud

Maire de Sainte-Hélène

Un budget au service de tous les Sainte-Hélénois

M. le Maire, que retenez-vous de ce budget ?

« Nous prévoyons cette année un niveau d'investissement ambitieux et responsable : plus de 2 millions d'euros ont été votés pour porter les nouveaux projets, continuer la remise en état des équipements municipaux et améliorer la qualité de vie de chaque Sainte-Hélènois. Ce budget donnera notamment le coup d'envoi de trois projets majeurs : le Plan Local d'Urbanisme, le cœur de ville et la plaine des sports. Dans le contexte sanitaire, social et économique que nous connaissons, nous tenons nos engagements, grâce à une gestion sérieuse qui nous permet de maîtriser nos dépenses de fonctionnement réelles et ainsi d'améliorer notre capacité d'investissement. »

Avez-vous prévu d'augmenter les impôts cette année ?

« Non. Les ménages sont déjà largement ponctionnés et en cette période il faut faire preuve de bienveillance et de solidarité. Aucune hausse d'impôt n'est prévue pour 2021. Nous ne toucherons pas la fiscalité, même si nous n'avons pas de certitudes concernant l'évolution des dotations de l'État - notamment en ce qui concerne la compensation de la suppression de la taxe d'habitation - et que le développement et l'optimisation des recettes sera un vrai sujet pour les années à venir. »

Comment allez-vous financer ces investissements ?

« Malgré un contexte budgétaire contraint, une légère baisse des dotations de l'État et un transfert constant de nouvelles charges, nous autofinancerons notre programme à hauteur de 1, 2 million d'euros.
Pour arriver à ce résultat, notre gestion est inéluctablement rigoureuse : contrôle des dépenses de fonctionnement, mutualisation et rationalisation des moyens, renégociation des contrats,...
Ces exigences nous permettent de réaliser des économies substantielles, qui génèrent un excédent de fonctionnement que nous pouvons réinjecter dans les nouveaux investissements.
Nous nous concentrons sur les actions de terrain, au service de tous les Sainte-Hélénois : chaque euro investi doit profiter directement aux habitants. »

BUDGET 2021

Voté le 23 mars, le budget 2021 est la traduction concrète de la rigueur de gestion portée par l'équipe municipale : pas de hausse d'impôts, des dépenses de fonctionnement maîtrisées, et un niveau d'investissement ambitieux pour développer des services adaptés et performants.

TOTAL DU BUDGET PRIMITIF : 5 700 037 €

FONCTIONNEMENT : 3 679 578 €

Recettes et dépenses liées aux charges courantes et de personnel.

65 %

INVESTISSEMENT : 2 020 459 €

Recettes et dépenses engagées pour les projets nouveaux et le remboursement du capital de la dette.

35 %

Ce qu'il faut retenir :

0 %
C'est le taux d'évolution des d'impôts.

114 €
C'est le montant de la dette par Sainte-Hélénois, contre 720 € par habitant des communes de même strate.

6 mois
C'est le temps qu'il faudrait à la commune pour rembourser sa dette, soit une capacité de désendettement exemplaire sur une échelle de 1 à 12 ans.

537 548 €
C'est l'épargne issue du fonctionnement.

Où va l'argent ?

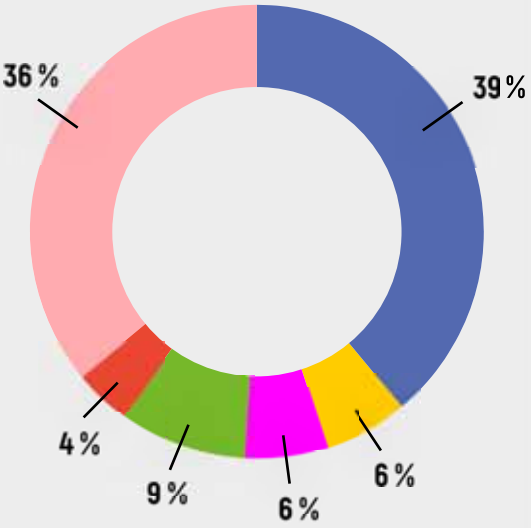

- Administration générale et logistique
- Ecole, restaurant scolaire et transport scolaire
- Sport et jeunesse
- Solidarité et famille
- Culture, animation et communication
- Aménagement, voirie, développement et sécurité

Les projets 2021

Elaboration du PLU
50 000 €

Etude de la restructuration du cœur ville et lancement de la phase 1 : restructuration de la mairie
435 000 €

Etude et lancement de la rénovation du stade
120 000 €

Création d'un espace de glisse
145 000 €

Enfouissement des réseaux route de l'Océan
140 000 €

Programme de voirie
199 000 €

Réfection de la toiture de l'église
52 000 €

Un *patrimoine protégé* pour être valorisé

Le 16 avril dernier, Lionel Montillaud signait, au nom de la ville de Sainte-Hélène, l'acte d'achat définitif de l'immeuble situé en face du monument aux morts. Laissé à l'abandon depuis plusieurs décennies, ce bien est passé successivement entre les mains de plusieurs propriétaires, sans jamais être utilisé ni entretenu, voyant ainsi son état se dégrader considérablement.

En 2019, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) portée par la Communauté de Communes Médullienne, cet îlot foncier de 400 m² de bâtiment et 300 m² de terrain et grange - un des plus beaux bâtiments de Sainte-Hélène-, a été précisément identifié comme présentant un intérêt stratégique pour la collectivité tant sur le développement des services publics que du logement. Consciente de ces informations et dans le cadre de son engagement de valorisation du patrimoine et de revitalisation du centre-ville, la municipalité actuelle a décidé de se porter acquéreur de l'immeuble. En l'absence de PLU et donc de droit de préemption, c'est au cours d'une négociation de gré à gré avec les propriétaires que les conditions de la transaction ont été fixées : 300 000 € euros pour l'ensemble soit 750 € de m² en accord avec l'estimation obligatoire des services de France Domaine. Le bâtiment, fragile, va immédiatement être sécurisé, puis les études avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat) vont se poursuivre, laissant entrevoir un début de réhabilitation subventionnée à plus de 50 % pour le dernier trimestre 2022.

Une *nouvelle DGS* à la mairie

Lors du conseil municipal du 23 mars, Lionel Montillaud a présenté la nouvelle Directrice Générale des Services de la ville.

Ayant pris ses fonctions le 1er mars dernier, Karine Samazeuilh aura en charge, en tant que DGS, de coordonner les services municipaux et d'orchestrer les projets définis par les élus.

Originaire du Lot et Garonne, elle débute sa carrière en 1995 au service population de la commune de Saint-Jean-d'Illac, puis y exerce successivement les postes de "responsable élections", "responsable finances et encadrement service technique", et enfin, "responsable des achats".

Progressivement, elle passe les concours et gravit les échelons de la fonction publique territoriale pour obtenir, en 2011, le poste de DGS de Berson dans le Blayais.

« Je suis passionnée par mon métier. Ce qui m'a fait venir à Sainte-Hélène c'est la dynamique et la qualité des projets. Projets dans lesquels je tiens à m'investir pleinement et auxquels je souhaite apporter toutes mes compétences ».

© Bernard Duporge

Infos *nuisances sonores*

Horaires de tonte et nuisances sonores :

La tonte de votre jardin ainsi que la réalisation de travaux bruyants sont autorisées comme suit :

- → **Les jours ouvrables (du lundi au vendredi inclus) : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30**
- → **Le samedi : de 9h à 12h et de 15 h à 19h**
- → **Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h**

Les cartes « déchetteries » sont disponibles à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité en cours de validité.
Les cartes « déchetteries » pour les professionnels se font directement à la Communauté de Commune à Castelnau de Médoc.
Votre carte vous donne accès aux déchetteries du Porge et de Castelnau de Médoc :

Horaires d'ouverture de la déchetterie du Porge

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
De septembre à avril inclus	8h30 / 12h	8h30 / 12h	8h30 / 12h	8h30 / 12h	8h30 / 12h	9h / 12h 14h / 17h30	9h / 12h
De mai à août inclus	14h / 18h	9h / 12h 14h / 18h	9h / 12h 14h / 18h	9h / 12h 14h / 18h	9h / 12h 14h / 18h	9h / 12h 14h / 18h	9h / 12h

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Castelnau-de-Médoc

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
De novembre à février inclus	14h / 17h30	14h / 17h30	14h / 17h30	14h / 17h30	14h / 17h30	9h / 12h 14h / 17h30	9h / 12h
De mars à octobre inclus	14h / 18h	9h / 12h 14h / 18h	9h / 12h 14h / 18h	9h / 12h 14h / 18h	9h / 12h 14h / 18h	9h / 12h 14h / 18h	9h / 12h

Ne brûlez pas vos *déchets verts*

Pour évacuer vos déchets verts lors de gros travaux de jardinage, une benne peut être mise à votre disposition par la mairie pour la somme de 35 €. Pour cela, il vous suffit d'en faire la demande au moins 15 jours à l'avance.

À noter que :

- → La location n'est ferme qu'après règlement par chèque, établi à l'ordre du trésor public.
- → La benne doit être stationnée à l'intérieur de votre propriété. Il est donc nécessaire de vous assurer que l'accès y est possible.
- → La dépose est effectuée le vendredi à 8h30 et l'enlèvement le lundi à 08h30.
- → Votre présence est obligatoire lors du dépôt et de l'enlèvement de la benne.

Dépôts autorisés	Dépôts interdits
› Branches, arbustes (coupés en longueurs de 2 m maximum)	› Huiles, graisses
› Souches exemptes de terre et d'un diamètre de 30 cm maximum	› Ordures ménagères
› Tailles végétales (haies, buissons,...)	› Encombrants ménagers
› Tontes de pelouse, herbes (sans sac)	› Pots en plastique, en verre ou en terre cuite
› Fleurs, fruits	› Papiers, cartons, films plastique
› Feuilles	› Liens (fer, plastique, sisal)
	› Bois ouvrés ou traités (charpente, planches, meubles, bois collés)
	› Terre, pierres, béton, plâtre et ses dérivés
	› Objets métalliques
	› Tout produit qui pourrait nuire à la qualité du compost

L'école obtient le *« Label écoles numériques 2020 »*

Dans le cadre de la politique de développement du numérique pour l'éducation, l'appel à projets émis par l'État en janvier 2020 est destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires des communes rurales. Soucieuse d'intégrer les élèves dans une modernisation des techniques d'apprentissage, l'école de Sainte-Hélène, en collaboration avec l'élu en charge de la jeunesse et de l'éducation, s'est portée candidate et fait partie des 3 433 écoles sélectionnées en décembre 2020 pour bénéficier du renouvellement et/ou de l'acquisition d'équipements numériques.

L'école va ainsi obtenir un financement à hauteur de 50 % pour :

- remplacer quelques vidéoprojecteurs vieillissants par des vidéoprojecteurs interactifs
- remplacer les tablettes volées
- acquérir une dizaine d'ordinateurs portables, 2 valises de 6 robots thymio et 2 valises de 6 robots bluebot
- faire des travaux sur le réseau
- acquérir de nouveaux logiciels scolaires.

Participez au *comité consultatif citoyen* (CCC)

La Municipalité s'est engagée, depuis son élection, à rendre des comptes à la population. La démocratie participative est au cœur de son projet avec une réelle volonté d'impliquer les citoyens dans les décisions. Pour favoriser cette interaction, un Comité Consultatif Citoyen est en cours de création.

Qu'est-ce qu'un Comité Consultatif Citoyen (CCC) ?
Selon l'article L2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, « le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. [...] Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués. ».

Quels en sont les objectifs pour Sainte-Hélène ?
La volonté première est d'associer les habitants à certains choix, notamment dans le domaine du développement durable, de la citoyenneté, des solidarités, du mieux vivre ensemble ; de favoriser un comportement citoyen actif, une implication citoyenne dans sa ville ou dans son quartier.

Quels seront les membres du CCC ?
Le CCC sera constitué de 23 personnes :
- 11 personnes tirées au sort lors du Conseil Municipal du 6 juillet 2021 parmi les candidats qui se seront inscrits d'ici le 18 juin 2021.

- 11 personnes désignées par le Maire, selon leur expertise particulière dans les milieux économiques, associatifs, ou socioculturels.
- le président : M. Frédéric Battut, adjoint à la citoyenneté.

Comment être membre du CCC ?
Pour avoir l'opportunité de faire partie des 11 personnes tirées au sort, il vous faut déposer votre candidature d'ici le 18 juin auprès de la mairie (règlement et fiches d'inscription disponibles en téléchargement sur le site internet ou à l'accueil de votre mairie) et répondre aux critères suivants :
- Ne pas être titulaire d'un mandat électoral
- Ne pas être membre d'un bureau, d'une association ou d'une section sportive sainte-hélénoise
- Être inscrit sur la liste électorale de Sainte-Hélène.

La première réunion après constitution du groupe se tiendra en septembre.

Le geste vert : tondre autrement
pour une pelouse écolo et vivante

À la sortie de l'hiver, le printemps naissant redonne de la vigueur au gazon et marque le début du long ballet des tondeuses ! Voici quelques conseils pour tondre autrement et avoir une pelouse plus naturelle et « écologiquement correcte ».

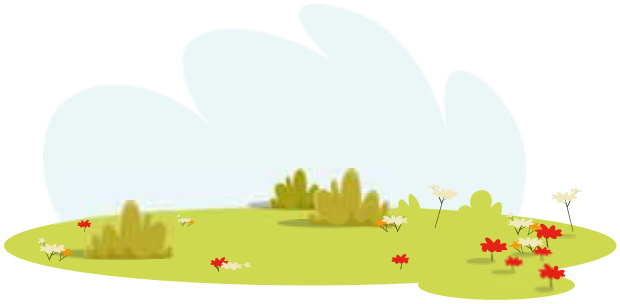

Tondre par le milieu

Commencez à tondre par le milieu de votre parcelle et surtout pas par les bords. L'herbe haute héberge de nombreux petits animaux qui ne parviennent plus à s'échapper lorsque la tondeuse leur tourne autour et les effraie. En faisant une coupe par le milieu, les animaux peuvent s'enfuir vers les extérieurs plus facilement. La destruction de la microfaune est moins importante à chaque tonte, notamment dans les petites pelouses.

Tondre moins ras

Remontez la hauteur de coupe de la tondeuse d'un ou deux crans. Une coupe moins rase préserve les fleurs sauvages qui s'épanouissent au printemps et en été, comme les pissenlits, les pâquerettes ou les trèfles blancs. Ces fleurs, en plus d'égayer votre jardin, attirent les insectes pollinisateurs qui, on ne le dira jamais assez, sont indispensables à la reproduction des fleurs, arbres fruitiers, ou légumes du potager.

Laisser des coins non tondus

Laissez une ou plusieurs bande(s) d'herbe non tondue(s). Ces petits coins de prairie sont des zones favorisant la biodiversité en invitant de nombreux animaux à y trouver refuge.

Recycler les tontes et mulcher

Ne ramassez pas systématiquement les tontes. Utilisez la fonction « mulching » de votre tondeuse. L'herbe coupée par la machine est finement broyée et vient former un paillis naturel. Une façon rapide de recycler les tontes. En se décomposant, les brins d'herbe coupés nourrissent progressivement la pelouse et enrichissent le sol - la plupart du temps trop pauvre - en lui apportant de la matière organique.
Un sol riche et vivant est aussi un sol qui respire et qui est perméable. Prendre soin de son sol est donc utile à toute saison : au printemps en favorisant la reproduction des plantes, en été en préservant l'humidité du sol en profondeur, et en automne et en hiver en assimilant mieux les pluies et en limitant les inondations !

Vos *Conseils Municipaux* en vidéo

Afin que chaque administré puisse accéder à l'information, les conseils municipaux sont systématiquement filmés et intégralement disponibles sur **le site internet de la commune** (onglet actualités),
Facebook : villedesaintehelene et
YouTube : www.youtube.com/channel/UC5H1HhQ10iE0u1_MnS3i3Aw.

Fibre

Dans le cadre du déploiement de la fibre sur Sainte-Hélène, quatre « chambres » ont été installées au niveau de la route de Brach, l'allée des Genêts, la résidence Esquirot et l'allée du Stade.

Bien qu'en avance sur les prévisions, Sainte-Hélène est actuellement dans la phase II du déploiement (2020-2022), c'est-à-dire en cours d'étude de terrain.

Les travaux de raccordement et de finalisation restent donc à venir.

Le raccordement depuis le point de branchement optique (PBO) jusqu'à votre future prise fibre optique (PTO), située à votre domicile, sera réalisé par le fournisseur d'accès à internet auprès duquel vous aurez souscrit votre abonnement.

Il vous suffira de demander l'intervention d'un technicien auprès de votre opérateur pour obtenir la fibre à votre domicile.

Yvan Renouil, citoyen d'honneur de Sainte-Hélène

Hommage de la Municipalité à Yvan Renouil

La ville le connaissait bien ! Un homme respectueux, attentif aux autres, accessible et disponible, c'est ainsi que tous le décrivaient. Enfant de Sainte-Hélène, né au lieu-dit la ruade en 1941, Yvan Renouil était un sylviculteur de talent, un véritable amoureux de la forêt.

À travers son engagement au sein de la DFCI, de la confrérie de la frottée à l'ail ou encore de l'Union des Anciens Combattants, dont il fut longtemps président, il n'eut de cesse d'œuvrer pour sa commune et pour son territoire, mais aussi pour son Pays. Soldat médaillé, puis ancien combattant, il perpétuait avec passion son devoir de mémoire. Et, face à un tel dévouement, c'est avec beaucoup d'émotions que notre maire, au nom de l'ensemble du Conseil municipal lui remit le 30 mars dernier, à titre posthume, la médaille d'honneur de la ville.

Hommage de l'UNC à son président honoraire

C'est une bien triste nouvelle. Le départ d'un « ancien » est toujours une page de la mémoire de l'Association qui se tourne.
Yvan Renouil nous a quitté le 19 mars 2021, après une collaboration avec l'Association de près de 40 ans. En effet, il rejoint l'UNC AFN dans les années 1980, en devient trésorier en 1984, vice-président en 1989, puis président en 2003 et enfin, passe le flambeau en 2017, date à laquelle il devient président honoraire.
Né le 9 novembre 1941 à Sainte-Hélène (La Ruade) de son prénom Jules, il y passe sa jeunesse. Puis, après une préparation militaire en 1959, il part à l'armée en septembre 1961, tout d'abord au 1er BCP, puis rejoint l'Algérie au 94ème R.I en mars 1962, pour finir au 39ème R.I. Le 26 février 1963, il est libéré de son service militaire. Il est titulaire de la croix du combattant, du titre de reconnaissance de la nation, de la médaille de l'ordre national du Mérite UNC échelon Vermeil, de la médaille commémorative Algérie et de la médaille d'or du Djebel. Nous ne l'oublierons pas et penserons aux bons moments à la Bergerie lors des repas organisés par notre association. Nous lui serons toujours reconnaissant de nous avoir toujours accordé sa chaleureuse amitié.

L'équipe de football de Sainte-Hélène *en coupe de France*

Félicitations à notre équipe de football sainte-hélènoise pour son parcours exceptionnel qui l'a menée au 6ème tour de la Coupe de France !

Revenons d'abord sur les propos de son entraîneur, David Lassarte, recueillis par Philippe OSUNA (journaliste radio ARL / INFOS SHOW international) à l'issue de ce match contre l'OL Niort Saint-Liguaire :

« J'éprouve de la satisfaction d'avoir pu rejouer, mais aussi de la frustration, car le score de 5 à 0 ne reflète pas du tout le match. On prend le 1er but sur un penalty très litigieux, on encaisse le 2ème à la 4ème minute alors qu'on était dans le match. Malgré cela, on réalise une bonne seconde période, où l'on domine. On obtient un penalty qu'on loupe à 2-0. On fait une frappe sur le poteau. On encaisse un corner direct (notre gardien passe malheureusement à travers). À 3-0 le match est plié. On continue malgré tout à jouer, puis on prend 2 contres. Mes joueurs n'étaient plus dans la motivation. La fatigue…

Les joueurs étaient tout de même contents de retrouver certaines sensations dans cette reprise.

Le contexte était très particulier. Nos adversaires de Saint Liguaire ont pu mieux se préparer que nous en raison de leurs installations (salle de sport etc.).

Pour ma part, je reste très fier de mon équipe et de son état d'esprit, vu les conditions très délicates de notre préparation.

On va voir maintenant si on poursuit le championnat ou pas. Mais au moins, on a savouré la possibilité de jouer ce week-end. »

Questions au président de la section Football du C.A.S.H. :

Décrivez-nous le parcours de l'équipe jusqu'à ce 6ème tour de Coupe de France ?

Loïc Boucher : *« Nous avons débuté ce parcours le 30 août 2020 avec 2 victoires 3-2 contre l'A.S. Neuvic St Léon (départemental 2), puis nous avons enchaîné les victoires contre les équipes de Saint-Palais Sport Football (régional 3) sur le score de 4-0, CS Saint-Michel (départemental 1) sur le score de 6-2, Union Saint-Bruno Football (régional 2) sur le score de 2-0, et le Football Club Lescarien (régional 1) sur le score de 3-1.*

Le parcours s'est terminé au 6ème tour contre l'OL Niort Saint-Liguaire (régional 1) sur cette défaite de 5-0 ».

Quelles ont été les conditions de jeu durant ce parcours ?

L.B. : *« Les conditions de jeu en huis clos ont en effet été une contrainte pour le club. Tout d'abord nos supporters et tous nos dirigeants n'ont pu assister au match comme ils l'avaient rêvé.*

Ensuite, un épisode assez long pour savoir si on allait jouer ce 6ème tour ou pas, suivant la pandémie. Les entraînements n'ont pu se faire que le dimanche avec un protocole très strict sans contacts et sans vestiaires.

La préparation de ce match pour le groupe fut compliquée, car sans matches depuis un moment, le groupe partait un peu dans l'inconnu et avec des risques de blessures.

Durant la semaine précédant le match, le groupe de joueurs et le staff ont dû passer les tests PCR le jeudi, et antigéniques le samedi. Tous ont été négatifs et les 18 joueurs et le staff ont pu prendre part au déplacement à Niort. Déplacement compliqué par les horaires à tenir (départ à 8h de Sainte-Hélène pour une arrivée imposée 2 heures avant le match et retour avant le couvre-feu à 18h).

Ce fut donc une préparation de match difficile contre une équipe évoluant une division au-dessus.

Je tiens à remercier à cette occasion le club de Niort Saint-Liguaire pour son superbe accueil et à le féliciter pour son beau parcours.

Notre club a fièrement représenté sa commune, le district de Gironde et la ligue d'Aquitaine.

Bravo aux joueurs, staff, coaches, dirigeants et merci aux supporters qui ont regardé le match sur internet.

Le club sort encore plus fort de cette expérience et de cet exploit. »

Après ce très beau parcours, quels sont les objectifs du club pour la prochaine saison ?

L.B. : *« Les objectifs du club après ces très bons résultats seront bien sûr un cran au-dessus, car hormis ce superbe parcours en Coupe de France, le groupe senior A avait magnifiquement démarré le championnat, classé 3ème lors de l'arrêt de celui-ci.*

Nous restons malgré tout prudents car nous ne savons pas comment reprendra la saison et de quelle manière.

Nous espérons maintenir notre groupe senior A en régional 2 et pouvoir viser, selon le classement, une montée en régional 1 et rééditer cet exploit en Coupe de France en atteignant de nouveau ce 6ème tour et pourquoi pas au-delà… Nous n'étions qu'à 2 tours d'un club professionnel !

Pour chacun de nous, l'objectif est de retrouver au plus vite la compétition et de reprendre plaisir les week-ends.

La saison est compliquée pour tous et je tiens à remercier tous les joueurs dirigeants, coaches, parents, membres du bureau, pour leur motivation et leur assiduité.

Le club continue à s'entraîner avec envie et plaisir et le fera jusqu'à la fin de la saison, pour toutes les catégories (des U6 jusqu'aux vétérans) ».

FORZA LE CA SAINTE-HÉLÈNE FOOTBALL

Un artiste *à l'honneur*

CHRISTIAN CÉTOIS

Christian Cétois est né à Bacalan, un quartier de Bordeaux réputé pour ses bassins à flot, ses usines et le caractère bien trempé de ses habitants. Souhaitant se rapprocher de l'océan, il s'installe à Sainte-Hélène, petite commune du sud Médoc qu'il juge alors bien sympathique, située à mi-distance de Bordeaux et de la côte.

À l'origine, rien ne semble le destiner à l'écriture. Ce n'est qu'après quelques décennies à taper sur de la tôle, à souder et à réparer des voitures, puis à gérer un parc de matériel roulant qu'il s'oriente vers sa nouvelle destinée : la lecture, la philosophie et l'écriture. Une conversion radicale et exaltante… une seconde vie !

Ses premiers écrits sont de nombreux coups de gueule publiés au courrier des lecteurs du journal Sud-Ouest. Puis, il participe à deux concours de nouvelles : victorieux dans l'un, finaliste dans l'autre, le pas est franchi… Ces succès (relatifs, mais importants à ses yeux) lui montrent la voie : l'écriture.

- **Septembre 2005,** un premier livre « Bordeaux blues », édité par PLEINE PAGE (un éditeur régional). Roman noir régional où se mêlent violence, humour et sensualit, sélectionné en finale de quatre concours littéraires, critiqué favorablement par plusieurs journaux régionaux, il poursuit encore aujourd'hui un parcours plus qu'honorable.
- **Mars 2007 :** un second roman « Bordel à Bordeaux » (chez le même éditeur) voit le jour. Édité à 1500 exemplaires il est rapidement épuisé.
- **2011 :** l'éditeur PLEINE PAGE mettant fin à sa collection de romans policiers, Christian reprend ses droits sur les deux premiers ouvrages et poursuit en autoédition en créant « La Distillerie ».

Sous ce label, les romans s'enchaînent :

- **2011 :** Œil pour œil.
- **2012 :** Sale temps sur l'Aquitaine. Deuxième ouvrage de la saga Fred Salbor.
- **2014 :** Double peine.
- **2015 :** Revers de fortune.
- **2017 :** Rédemption à Bordeaux. Troisième ouvrage de la saga Fred Salbor.
- **2018 :** Bordeaux investigations. Quatrième ouvrage de la saga Fred Salbor. Prix Saint-Estèphe 2019.
- **2019 :** Maux croisés.
- **2021 :** Triangle mortel. Cinquième ouvrage de la saga Fred Salbor. Actuellement en cours d'écriture, il devrait sortir au printemps.

Toutes les intrigues sont contemporaines et alimentées par l'actualité.

Si dans ses premiers livres, son écriture est fortement influencée par Izzo et sa trilogie marseillaise, elle se rapproche ensuite - en toute humilité - de Jean-Christophe Grangé, de Franck Thilliez, ou de certains romanciers scandinaves. Autre influence, et pas des moindres : le cinéma de Tarantino ! Des films qui mêlent action musclée, humour décalé et érotisme.

Impossible de parler de ses créations sans aborder la musique. Elle est présente dans tous ses livres, où métal, rock, blues ou reggae sont souvent accompagnés de bières et de fumées psychotropes.

EN SAVOIR PLUS :
www.ladistillerie-edition.fr

Coups de Cœur de la médiathèque

DVD

NUESTRAS MADRES

Guatemala, 2018.
Le pays vit au rythme du procès des militaires à l'origine de la guerre civile. Les témoignages des victimes s'enchaînent. Ernesto, jeune anthropologue à la Fondation médico-légale, travaille à l'identification des disparus. Un jour, à travers le récit d'une vieille femme, il croit déceler une piste qui lui permettra de retrouver la trace de son père, guérillero disparu pendant la guerre. Contre l'avis de sa mère, il plonge à corps perdu dans le dossier, à la recherche de la vérité et de la résilience. Lauréat de la Caméra d'or au dernier Festival de Cannes, un premier film qui exhume avec force et rigueur les crimes commis par le gouvernement guatémaltèque lors de la guerre civile.

CD

KADHJA BONET, THE VISITOR

Le style de cette artiste nous ramène directement à la pop Californienne des années 70, avec des influences folk, soul, jazz, bossa-nova, mais surtout avec une mélancolie une douceur infinie dans la voix, qui fait l'effet d'une caresse durant toute la durée de l'album. Un superbe album donc, court mais intense, d'une sensibilité incroyable et d'une grâce infinie, rempli de nostalgie. Un disque presque hors des âges et du temps, à mettre forcément entre toutes les oreilles !

BD JEUNESSE

LES VOYAGES DE LOTTA TOME 1, LES RENARDS DE FEU

Au-delà du cercle polaire arctique, en Laponie, vivent les Samis et leurs troupeaux de rennes. Olaf, éleveur de rennes, élève seul ses deux filles de douze ans, Lotta et Solveig. Bien que jumelles, elles sont pourtant très différentes. Solveig est d'allure fragile, mutique, enfermée dans son monde et ne communique avec son entourage qu'en dessinant. Lotta parle pour deux ! Dynamique et déterminée, elle veut devenir chamane afin d'entrer en relation avec les esprits et retrouver l'esprit perdu de sa sœur. Mais une longue et difficile formation attend l'adolescente, qui devra affronter bien des dangers.
Une magnifique BD jeunesse à découvrir et ainsi plonger dans une Norvège historique, où les traditions et les esprits sont magnifiquement mis en valeur.

BD ADULTE

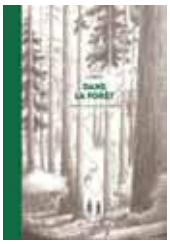

DANS LA FORÊT

Lomig

Rien n'est plus comme avant. Le monde tel qu'on le connaît semble avoir basculé : plus d'électricité ni d'essence, les trains et les avions ne circulent plus. Des rumeurs courent, les gens fuient. Nell et Eva, 2 sœurs de 17 et 19 ans, vivent depuis toujours dans leur maison familiale, au cœur de la forêt.
Quand la civilisation s'effondre et que leurs parents disparaissent, les deux sœurs demeurent seules, bien décidées à survivre.
Il leur reste, toujours vivantes, leur passion de la danse et de la lecture. Mais face à l'inconnu, il va falloir apprendre à grandir autrement, à se battre et à faire confiance à la forêt qui les entoure, emplie d'inépuisables richesses.

Lomig adapte avec sensibilité le récit post-apocalyptique, initiatique, écologiste et féministe de Jean Hegland.

ROMANS ADULTE

LE CHOIX DE REVIVRE

Clare Mackintosh

Max et Pip forment un couple on ne peut plus solide. Cependant, ils doivent faire face à la décision la plus lourde et importante de leur vie (prolonger la vie de leur fils de 2 ans atteint d'une tumeur au cerveau à l'aide de nouvelles thérapeutiques ou le laisser partir doucement avec des soins palliatifs). Ils ne parviennent pas à trouver un accord. Les conséquences de ce choix impossible menacent de dévaster leur coule et rien ne sera jamais plus comme avant.
Clare Mackintosh, auteur de polar, change de registre avec ce roman émouvant et captivant que vous ne pourrez lâcher avant la fin. Si vous connaissiez déjà cette auteure vous allez ainsi la découvrir dans une nouvelle écriture, plus intimiste, puisqu'elle parle en partie de sa propre histoire.

ROMANS JEUNE

À QUOI RÊVENT LES ÉTOILES

Manon Fargetton

Alix rêve de théâtre, Titouan a décidé qu'il ne sortira plus jamais de sa chambre, Gabrielle enseigne le théâtre, Armand est prof de violon, et Luce l'aviatrice est inconsolable depuis la mort de son mari.
Cinq personnages, cinq solitudes que tout sépare. Il suffira pourtant d'un numéro inconnu s'affichant sur un téléphone pour que leurs existences s'entrelacent…
« Hasard, destin, alignement de planètes… Appelez ça comme vous voulez. Moi, j'appelle ça magie. »
Un roman vraisemblable et émouvant qui aborde plusieurs sujets d'actualité avec une grande finesse, et beaucoup de bienveillance. À partir de 13 ans.

ALBUMS

AU BOIS DORMANT

Karen Jameson

Le soleil se couche, la nuit arrive à grands pas. Et les animaux de la forêt veillent encore. En se promenant dans les bois, une petite fille murmure tout bas : « Chut, plus un bruit ! Il est l'heure de se dire bonne nuit. »
Un album pour accompagner tendrement les petits dans le sommeil, tout en découvrant les animaux de la forêt prêts à s'endormir.

SÉCURITÉ : LE GARDE-CHAMPÊTRE

Définition : Le garde-champêtre est un fonctionnaire territorial communal ayant pour mission la protection du domaine rural. Il est assermenté et sanctionne les infractions rurales et de chasse et concourt au maintien de la tranquillité publique. Il est nommé par le maire et est agréé par le procureur de la République.

Depuis fort longtemps, notre commune avait un garde-champêtre. Nous en retrouvons la trace en 1898 (cela fera l'objet d'un article lors du prochain Esquirot (112)).

De tout temps où le personnel communal était à effectif réduit, le garde-champêtre faisait beaucoup de choses : il effectuait les petites réparations, coupait et allumait le bois pour le chauffage de la classe, faisait parfois le cantonnier, conduisait le véhicule du ramassage scolaire, etc. Enfin, il était l'homme de confiance du maire.

C'était également le « crieur public » qui proclamait à la cantonade, sur un roulement de tambour ou de clairon, diverses décisions officielles - arrêtés municipaux, décrets préfectoraux. C'est lui aussi qui annonça, en pleine moisson d'août 1914 sur notre commune, "la mobilisation générale" et encore lui qui, accompagné du maire, vint annoncer aux familles la terrible nouvelle...

Le dernier garde-champêtre en titre de notre commune fut Jean-Pierre BENASSAT, auparavant boulanger. Il entre à la commune comme chauffeur en 1972, passe les concours de garde-champêtre, puis de gardien de police, puis part à la retraite en 2004. Vous pouvez encore le croiser, toujours discret, dans le bourg.

Avant lui, il y eut bien d'autres gardes-champêtres, mais celui qui marqua le plus les esprits, fut M. CAZEAUX, dit "le préfet", dont certains de nos concitoyens ont en mémoire ses prises de position au carrefour (avant les feux tricolores) les soirs de retour de week-end. Un personnage dans la commune...

De nos jours, le garde-champêtre n'existe plus. Le policier municipal l'a remplacé. L'évolution des techniques (vidéosurveillance), les moyens plus rapides de communication (téléphone portable, internet) ont changé la donne.

La gendarmerie de Castelnau dont nous dépendons, est là aussi pour aider le policier municipal et faire respecter la loi,

Travail peu facile, mais efficace malgré tout.

GÉNÉRATIONS SAINTE-HÉLÈNE

PRÉPARER ENSEMBLE LA VILLE DE DEMAIN
Le budget 2021 nous offre la perspective de voir se structurer et se concrétiser de nombreux projets au bénéfice des Sainte-Hélénoises et des Sainte-Hélénois.
Ce premier budget construit et voté par notre équipe traduit la mise en place de notre programme de transition sociale, urbaine, citoyenne et environnementale.
Dans un premier temps, nous avons pu dresser un état des lieux et constater qu'aucun projet en cours engageant notre ville n'existait, ce qui nous permet d'envisager sereinement nos futurs investissements.
Sur le court terme, nous veillons en priorité à l'application des protocoles sanitaires, mais aussi et surtout à maintenir le lien avec les personnes les plus fragiles et à les accompagner durant cette période si particulière. Nous appelons tous nos aînés régulièrement et irons les rencontrer directement à leur domicile, dans le respect des gestes barrière, pour leur exprimer tout notre soutien et notre disponibilité.
Sur le plus moyen terme, nous continuons de planifier notre programme sur les années à venir.
Comme vous le savez, 2021 est l'année des études et de la construction d'un plan pluriannuel d'investissement - traduction financière de la vision que nous partageons avec vous du "Sainte-Hélène de demain".
Pour cela, nous souhaitons associer le plus largement possible les Sainte-Hélénoises et les Sainte-Hélénois aux enjeux majeurs qui les concernent, en poursuivant la belle dynamique de notre campagne.
Il est important que la participation démocratique et l'implication des citoyens ne s'arrêtent pas au jour des élections.
De nombreuses concertations seront mises en place et adaptées aux contraintes sanitaires que nous traversons. Nous vous avons écouté sur la modernisation du logo, et deux consultations sont en cours concernant le nouvel espace de glisse et la restructuration de la mairie.
La création du Conseil Consultatif Citoyen est aussi en route et nous mettrons en place, dès l'année prochaine, le budget participatif.
Toujours dans un souci d'ouverture et de représentativité, nous avons modifié le règlement intérieur du conseil municipal lors du dernier conseil, afin que l'opposition gagne en espace d'expression au sein du magazine L'Esquirot, et nous invitons systématiquement un représentant du groupe minoritaire à siéger dans les groupes de travail et les commissions que nous mettons en place.
Enfin, dans la mesure où il est fondamental de placer l'environnement au coeur de nos actions et de nos préoccupations, notre équipe est au travail pour penser la ville de manière différente et retranscrire ces exigences dans chacun de ses projets, quelle qu'en soit sa taille et son ambition.
Notre action réside encore et toujours dans la volonté de construire avec vous une ville qui nous ressemble, une ville qui nous rassemble.

VIVRE ENSEMBLE À SAINTE-HÉLÈNE

Le groupe n'a pas souhaité s'exprimer.

HORAIRES DE DÉCHETTERIE

Castelnau-de-Médoc :
De novembre à février :
- Tous les jours de 14h à 17h30
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Dimanche de 9h à 12h

De mars à octobre :
- Lundi de 14h à 18h
- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de 9h à 12h et 14h à 18h
- Dimanche de 9h à 12h

Le Porge :
De septembre à avril :
- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h
- Samedi de 9h à 12h et 14h30 à 17h30
- Dimanche de 9h à 12h

De mai à août :
- Lundi de 14h à 18h,
- Mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Dimanche de 9h à 12h

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE
(PLACE DU XI NOVEMBRE)

- Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 15h00 à 17h30
- Le samedi matin de 9h à 12h

Tél : 05 57 10 37 26

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du mardi au ven. de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Le samedi de 9h à 12h30

Tél : 05 56 58 58 22

MÉDIATHÈQUE
(ESPLANADE DU TEMPS LIBRE)

- Du mardi au vendredi de 14h à 18h
- Le samedi de 9h à 12h30.

Tél. : 05 56 58 05 56

HORAIRES TRAVAUX BRUYANTS

Jours ouvrables :
- 8h30 - 12h30 et 14h30 - 19h30

Le samedi :
- 9h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00

Dimanche et jours fériés :
- 10h00 - 12h00

SANTÉ

Médecins
- Dr DUPERRIEU Julien - 14 route des Landes 05 57 22 69 71

Dentiste
- Dr LACRAMPE Gladys - 18 route de l'océan 05 56 58 53 65

Diététicienne
- DOUXCHAMPS Magali - 06 79 15 39 08

Infirmiers
- CHANCOGNE Corinne - 06 15 06 41 29 / VANTAL Amélie - 06 88 88 24 69
- FOUCAUD Noan - 06 64 13 57 99
- PIERRE Yannick - 05 56 58 55 09
- MUSSET Annie / CEBILE Hélène 05 56 69 87 04
- DUPUY Magali - 06 75 21 89 15

Kinésithérapeuthes
- FERON-BOULIN Jeanne - 06 78 08 31 76
- ZAMBETTI Nadège - 06 60 99 78 82
- Marie HAENSLER/SEROUGNE, Anathilde CHIRON - 05 56 58 52 10

Ostéopathe
- LEFEBVRE Juline - 14 route des Landes 06 31 53 85 90

Orthophoniste
- SAUGNAC Claire - 2 Place du 8 mai 1945 09 73 55 35 98

Pharmacie
- Pharmacie BELLARD Jean-Christophe 18 route de l'océan - 05 56 58 58 16

Podologues
- CHAUSSONNET Damien - 8 route de Brach 09 83 73 33 36
- FERON Jean-Gilles - 50 allée des chênes 06 19 30 61 66 jgferon.podo.33@gmail.com

Psychomotriciennes
- GILARDIN Lucie - 50 allée des chênes 07 82 18 43 31
- MILLET Cyrielle - 50 allée des chênes 06 17 78 09 41

Hypno-thérapeuthe
- L'ÊTRE - MARIT Catherine - 06 64 91 82 32

Vétérinaire
- CLEMENT Céline - 05 56 56 22 06

Psychologue
- DEDIOS Y MIGUEL Gwendoline : 10 route de l'océan - 07 68 00 54 50

Psychologues-Cliniciennes
- MARTIN Céline - 14 route des Landes 06 64 74 32 30
- MIGNOT Marion - 14 route des landes 07 80 95 84 70

Sophrologues
- CARQUE Hélène - 73 route de l'Océan 07 83 90 92 35
- BAYLAC Martine - 6 Allée des Saules 06 25 92 31 83

Naturopathe - Réflexologue
- MARAILHAC Laetitia : Consultations à domicile - 06 70 97 57 69

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

- **WINTERSTEIN Baïden, Franckie** le 28/01/21
- **ARCADE Lyana, Magalie, Dany** le 29/01/21
- **DE LA CORTE DE LA PUENTE Théo, Georges, Alain** le 06/02/21
- **GROLLEAU Romy, Nathalie, Patricia** le 15/02/21

DÉCÈS :

- **FRANCOIS Jean-Pierre** le 21/02/21
- **BROUSSE Thierry** le 26/02/21
- **DEVIENNE William-Jean** le 23/02/21
- **RENOUIL Jules, Yvan** le 19/03/21

SITE DE LA COMMUNE : WWW.VILLE-SAINTE-HELENE.FR

AGENDA

SAMEDI 3 JUILLET : CINÉMA DE PLEIN AIR - GRATUIT

AGENDA DE LA MÉDIATHÈQUE

LES PETITS ÉCUREUILS

Lectures, jeux de doigts, comptines pour les tout-petits 1-4 ans.
1ère séance 9h30 et 2ème séance 10h15.
Vendredi 4 juin : Le sable, la plage, la mer

LES PETITS ÉCUREUILS DU WEEK-END

Lectures, jeux de doigts, comptines pour les tout-petits 1-4 ans.
À 10h30.
Samedi 22 mai : Les étoiles et le ciel
Vendredi 5 juin : Le sable, la plage, la mer

LES ÉCUREUILS

Lectures pour les enfants de 3 à 6 ans. **À 10h.**
Mercredi 1er juin : Plage et mer

BIBLIOGOÛTER

De 15h à 17h
Mercredi 1er juin : Bracelets brésiliens. Dès 10 ans

Toutes les animations et activités sont gratuites mais sur inscription-réservation au 05 56 58 05 56 et/ou par mail : mediatheque@ville-sainte-helene.fr